

Présidence – Cabinet
N/réf : 20.10/YJ/EC
cabinet.presidence@univ-poitiers.fr
Tél. : 33 (0)5 49 45 40 95

Poitiers, le 2 juillet 2020,

A l'intention des personnels de
l'université de Poitiers

Madame, Monsieur,
Chère collègue, cher collègue,

En cette fin d'année universitaire, je ressens comme chacune et chacun d'entre vous un sentiment de lassitude face à une situation sanitaire post-déconfinement longue et paradoxale. Certains signes d'amélioration sont tangibles dans nos vies quotidiennes mais la persistance de foyers et de risques épidémiques conduit le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) à conserver la plus grande prudence et à maintenir un protocole sanitaire contraignant. La crainte d'un rebond de l'épidémie à l'automne n'est pas écartée par les autorités gouvernementales. Avec des dizaines de milliers d'adultes, les universités sont considérées comme des établissements susceptibles d'être des foyers épidémiques de masse, à la différence des établissements scolaires.

Cette situation fatigue les organismes et les esprits de même que les incessantes consignes et injonctions ministérielles -souvent imprécises et parfois paradoxales- qui se multiplient à travers l'envoi de circulaires, protocoles et autres communications ministérielles par voie de presse.

Dans ce contexte, la priorité absolue de l'établissement a toujours été et demeure la protection de la santé de l'ensemble des personnels et usagers. Je sais les efforts que l'application du protocole sanitaire ministériel demande déjà à chacune et chacun d'entre vous et suis conscient des contraintes qui pèsent sur notre quotidien professionnel.

A ce jour, la circulaire ministérielle du 11 juin 2020 reste applicable pour la rentrée de septembre. Elle est complétée par un nouveau protocole national de déconfinement en date du 24 juin 2020. Ces deux documents sont disponibles sur l'intranet. Dans le prolongement de mon courrier du 22 juin, je tiens à vous faire part d'éléments supplémentaires liés à l'organisation de la rentrée de septembre.

1/ Le maintien de mesures barrières pour la sécurité de toutes et de tous

Pour assurer la protection de la santé de l'ensemble des personnels et usagers, la mise en œuvre des mesures barrières fera l'objet d'une implication forte de l'université.

La **désinfection** et le **nettoyage** réguliers des locaux et matériels devront être réalisés à chaque changement de groupe dans les salles et amphithéâtres, conformément au protocole

sanitaire national. Cette charge de travail va lourdement mobiliser les équipes de logistique et de nettoyage, alors qu'elles sont déjà très largement sollicitées. Cet alourdissement est difficilement soutenable par les équipes de l'université sans aide supplémentaire. L'établissement va ainsi mobiliser des moyens supplémentaires exceptionnels pour faire appel à des prestations de ménage extérieures, en complément des interventions réalisées par les personnels. Il s'agit de soulager nos équipes d'entretien compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous traverserons à la rentrée de septembre.

Pour assurer une mise en œuvre effective des mesures barrières pour tous les personnels et usagers, des **distributeurs fixes de gel hydro-alcoolique** seront installés à l'entrée des bâtiments. De même, l'établissement continuera de **mettre à disposition des masques** pour chaque personnel. Deux masques en tissu seront fournis à chacune et chacun d'entre nous. Des masques à usage unique seront également à disposition des intervenants extérieurs. Les enseignants de langue seront dotés sur demande de visières de protection. Conformément aux consignes du Ministère, les usagers devront se doter eux-mêmes de masques. Toutefois, les étudiants et étudiantes en difficulté pourront retirer des masques auprès des assistantes sociales.

Dans toute la mesure possible, il conviendra d'éviter les regroupements et croisements trop importants de personnes. La limitation du brassage des usagers devra être organisée et des sens de circulation devront être instaurés. En conséquence, une signalétique adaptée sera mise en place.

Le respect de ces mesures barrières n'a d'autre objectif que d'éviter le développement de foyers épidémiques à l'université, ce qui entraînerait immédiatement la fermeture de tout ou partie de l'établissement et la mise en quatorzaine de nombreuses personnes.

2/ Des accompagnements diversifiés et adaptés à chaque situation

Conformément au scénario adopté par la CFVU, après concertation avec les assesseurs à la pédagogie, les directeurs de composantes, les services concernés, les élus du CHST et du CT, l'université a fait le choix de faciliter autant que possible l'enseignement en présentiel par rotation de groupes, afin de tenir compte des capacités de nos locaux diminuées par les contraintes sanitaires.

Cette solution, la plus proche d'une rentrée normale, a impliqué l'accélération du projet « *cluster de salles* » initié en 2018 et ayant pour objectif l'interconnexion d'amphithéâtres et de salles via l'équipement en matériels dédiés. Ces équipements étaient notamment prévus pour élargir les pratiques pédagogiques et permettre la captation de colloques, journées d'études ou conférences au service d'une plus large diffusion de la recherche. Conformément aux engagements annoncés, un très grand nombre d'amphithéâtres seront désormais équipés de systèmes complets de visioconférence (captation vidéo, microphone et ordinateur). Ce dispositif pérenne sera complété par des équipements plus mobiles afin de répondre aux exigences pédagogiques dans les salles.

Pour aider à la prise en main des matériels installés, des formations spécifiques seront proposées. Des modes d'emploi seront disponibles en ligne ainsi que dans les salles et les

amphithéâtres. Vous le savez, cela a été régulièrement rappelé, chaque enseignant sera libre de choisir les modalités de diffusion de son enseignement en fonction de la spécificité disciplinaire et des pratiques pédagogiques associées : enclencher la fonction vidéo ou uniquement la diffusion du son, enregistrement ou non.

Pour faciliter la mise à distance de certains enseignements rendue nécessaire en raison de la situation sanitaire et de la configuration de nos locaux, des formations sont actuellement dispensés par les équipes du Pédagolab. De nouvelles formations interviendront à la rentrée. J'insiste à nouveau sur le caractère temporaire et contraint en raison de la crise sanitaire de la nécessité d'une proportion d'enseignement à distance. En temps normal, cette modalité d'enseignement relève de la liberté pédagogique de chaque enseignant en fonction des objectifs assignés à sa formation.

Afin d'accompagner les étudiantes et étudiants dans le contexte particulier de cette rentrée universitaire, plusieurs dispositifs seront mis en œuvre :

- le renforcement du tutorat d'accompagnement pédagogique par les pairs, en lien avec le dispositif d'enseignants-référents, avec le recrutement de tuteurs supplémentaires pour aider les étudiantes et étudiants à faire face à cette situation inédite ;
- la prolongation de l'aide sociale exceptionnelle pour les étudiantes et étudiants les plus précaires ;
- l'extension du dispositif de prêts d'ordinateurs et tablettes ;
- la mise en place, partout où cela est possible, de zones adaptées de « téléchargement » pour donner accès aux ressources numériques à l'ensemble des étudiantes et étudiants ;
- la mise en place d'un partenariat avec le CROUS de Poitiers de mise à disposition de certaines de ses salles afin de permettre la réalisation en présentiel du contrôle continu et des examens pour les grosses cohortes.

Il va de soi que ces dispositifs seront susceptibles d'ajustements au cours des premières semaines de la rentrée. Je compte sur vous pour faire remonter toutes améliorations que vous pourriez proposer, en ayant pleinement conscience que nous sommes une communauté et que chaque décision a des répercussions parfois insoupçonnées sur un ensemble de services et personnels, notamment administratifs et de logistiques, déjà largement sollicités.

3/ Une organisation opérationnelle pour la détermination d'emplois du temps en présentiel par rotation de groupes

Pour permettre aux équipes pédagogiques de s'organiser le mieux possible, je vous rappelle que nous avons fait le choix d'une rentrée filée sur le mois de septembre avec reprise des cours au plus tard le 21 septembre 2020.

Conformément au scénario adopté par la CFVU, l'université a fait le choix de faciliter autant que possible l'enseignement en présentiel par rotation de groupes. A ce jour, la liste des amphithéâtres et salles équipés de matériels audiovisuels a été élaborée en fonction des besoins exprimés par chaque composante et est aujourd'hui stabilisée. Cette liste sera disponible sur l'intranet.

Pour les grandes cohortes d'étudiantes et d'étudiants, la répartition entre chaque composante de l'utilisation des grands amphithéâtres est à ce jour déterminée. Ce travail long et particulièrement complexe étant désormais achevé, toutes les équipes pédagogiques sont désormais en capacité de réaliser les emplois du temps. A cet égard, je vous rappelle que pour permettre de garantir qu'une très large majorité d'enseignement soit réalisée en présentiel par rotation de groupes, 30 % du temps d'enseignement devra être réalisé à distance à l'échelle de l'établissement. Afin de permettre d'accorder une priorité d'accès au présentiel par rotation aux primo-entrants pour les cours magistraux et aux TD pour toutes les formations, la majorité des cours magistraux devrait être réalisée à distance. C'est ainsi que nous pourrions garantir au maximum les interactions avec les étudiants lors des TD.

Conformément au protocole sanitaire ministériel, le brassage des usagers -selon l'expression consacrée- doit être limité. Les enseignements suivis par un même groupe d'étudiantes et d'étudiants doivent être regroupés au maximum, évitant ainsi le nettoyage spécifique après la rotation de chaque groupe. Cette organisation permet en outre, en cas de foyer épidémique, de recenser plus aisément les personnes concernées. De même, dans la mesure du possible, une gestion des flux de circulation évitant le croisement des personnes devra être mise en œuvre. Les emplois du temps devront par conséquent prendre en compte ces contraintes et dans la mesure du possible moduler les heures de début et de fin des enseignements (par ex. : début de l'enseignement à 8h00, 8h15, etc.) en fonction des groupes d'étudiantes et d'étudiants.

Concernant les enseignements en travaux pratiques (TP), le protocole ministériel permet, à titre exceptionnel, le 100 % présentiel avec masque obligatoire pour tout le monde.

4/ Des offres de services des bibliothèques et des activités de vie de campus en cours d'adaptation

A l'heure actuelle les protocoles ministériels pour l'accès aux **bibliothèques universitaires** ne sont pas encore stabilisés. J'ai demandé à la DGS et à la directrice du service commun de documentation (SCD) d'étudier toutes les possibilités pour favoriser une ouverture des BU et salles de travail. J'espère qu'en rendant obligatoire le lavage des mains, le port du masque et la distanciation physique, leur ouverture sera possible à la rentrée. L'accès à la documentation papier reste essentiel et au-delà des apprentissages, je connais parfaitement son importance pour la recherche.

A ce jour, les activités habituellement proposées par la **Maison des étudiants** et par le **SUAPS** font l'objet d'adaptations importantes afin de tenir compte des contraintes sanitaires spécifiques qui s'y imposent. Dans le respect de ces contraintes, tout sera mis en œuvre pour que ces activités puissent se déployer sur l'ensemble de nos campus.

Quant à la restauration, les **services du CROUS** travaillent actuellement sur différents scénarios en tenant compte des sorties en horaires décalés des différentes formations sur nos campus.

Comme précisé dans mes courriers précédents, je vous rappelle que l'intérêt du scénario collectivement élaboré pour la rentrée réside dans sa réversibilité en cas d'évolution des contraintes sanitaires par le ministère. A défaut de bénéficier de certitudes sur le contexte sanitaire et son évolution à la rentrée et au cours du semestre, il est de notre responsabilité d'anticiper tout autant un desserrement des contraintes sanitaires – ce que nous souhaitons tous- qu'un resserrement des contraintes sanitaires susceptibles d'aller jusqu'à un confinement partiel ou total de notre université. L'établissement s'y prépare, je vous y invite également.

Dans la période que nous traversons, je sais combien il est particulièrement difficile de se projeter. L'incertitude de la situation à la rentrée de septembre et à plus forte raison au cours de l'automne rend particulièrement délicate l'anticipation des décisions et complique considérablement le travail de chacune et chacun. Pour autant, j'ai la conviction profonde que nous saurons toutes et tous ensemble faire face à cette rentrée inédite et produire les efforts suffisants pour garantir à nos étudiantes et étudiants une formation de qualité à la hauteur de la réputation de notre université qui plus que jamais, au regard des chiffres connus à ce jour, demeure particulièrement attractive.

Bien sincèrement,

Yves Jean
Président de l'université de Poitiers

